Délibération n°2025-117

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 05/01/2026
Publié le
ID : 035-213500671-20251208-2025_117-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHASNÉ SUR ILLET

Séance du lundi 8 décembre 2025

Nombre de Conseillers :
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 18

L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre à 20h00.
Le Conseil Municipal de la commune de CHASNÉ SUR ILLET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Benoît MICHOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Étaient présents : Benoit MICHOT (pouvoir de Sophie PHELION), Florence MOREL, Michel ADKINS, Laura LEBLANC (pouvoir d'Alexandre LEFRANCOIS), Karine DUPAYS, Michel DEMAY, Carlos BLANCO, Serge GESBERT, Andreas EHBRECHT, Jean-Luc PAUL, Anne-Sophie DESCORMIERS, Fatou SY (pouvoir de Delphine DUJARDIN), Caroline ROUSSIASSE, Faustine JINCQ, Fabrice LEFRANCOIS
Absents : Mr LEFRANCOIS Alexandre**,** Mme Sophie PHELION, Mme Delphine DUJARDIN, Mr SIMON Anthony
Secrétaire de séance : Karine DUPAYS

Délibération n°2025-117 : Remplacement de la vierge

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la vierge située à la grotte a été volée et qu'une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie de Liffré.
Lors de la « Commission environnement - cadre de vie » Les élus de la commission ont souhaité engager la démarche de remplacement de ce patrimoine communal. Les élus ont pirs contact avec le diocèse afin de prendre attache avec les entreprises spécialisée dans la vente de cet objet. Il propose que le conseil municipal de s'engager pour acheter une nouvelle vierge pour pouvoir continuer la démarche.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, décide le remplacement de la Vierge et la prise en charge financière.

Fait et délibéré à Chasné sur Illet,
Le 8 décembre 2025
Le Maire, Benoit MICHOT

